



Travailliers Ambulanciers
Syndiqués de Beauce Inc.

237

DM15

Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges
Beauceville et Saint-Georges 6211-06-

TASBI, le 31 octobre 2006

Bureau des audiences publiques en environnement

À qui de droit,

J'aimerais vous faire part de notre mécontentement face à l'échéancier de l'autoroute 73.

Nous en temps qu'ambulanciers de la Beauce, nous devons servir la population du mieux que nous pouvons avec les outils en place.

Je vais vous faire un petit profil de notre travail. Les ambulanciers de la région doivent suivre des formations mensuelles pour tenir leurs compétences à jour et doivent se perfectionner continuellement pour donner à la population les soins qu'ils méritent. Parmi ces compétences, il y a aussi la conduite d'urgence selon les cas émis par la centrale CAUCA.

Depuis quelques années, il y a augmentation de l'achalandage sur nos routes, ce qui nous oblige à être doublement prudents lors de cette conduite d'urgence. Lors du transport des accidentés, des patients qui ont des fractures, les cancéreux ou les cardiaques ainsi que tous les autres patients qui, selon nous, méritent une conduite sécuritaire et confortable, nos routes présentement en place ne nous le permettent pas car elles sont sinueuses, cahoteuses et nous ne devons pas nous le cacher, il y a aussi des nids de poules. Ces inconvénients nous obligent à l'occasion de rouler en-dessous de la limite permise pour le confort de nos patients ce qui augmentent les temps de réponse pour être prêts pour un autre appel.

Monsieur, par cette lettre nous (TASBI : travailleurs ambulanciers syndiqués de Beauce inc.) vous demandons de reconsidérer votre échéancier pour l'autoroute 73.

Merci de votre attention.

Gilles Grenier. Président
TASBI